

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

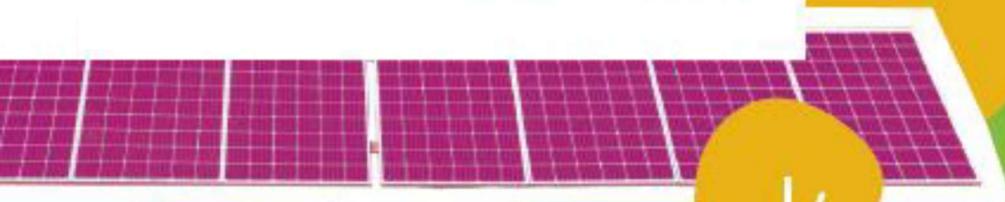
ID : 007-200073096-20250415-DELIB\_2025\_230-DE

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Bilan à mi-parcours 2021-2023



# Edito

*A venir*

**Frédéric Sausset,**  
Président

**Stéphanie Nougier,**  
Vice-présidente Environnement, transition énergétique et écologique, agriculture

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



Ce document est une version provisoire

## Sommaire

<b>Contexte</b> .....	<b>1</b>
<b>Climat, Air, Energie, On en est où ?</b> .....	<b>3</b>
<b>Point d'avancement des actions</b> .....	<b>8</b>
AXE 1 : DIVERSITE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....	9
PRESERVER LA QUALITE ET LA DIVERSITE DES PRODUCTIONS AGRICOLES DU TERRITOIRE .....	10
VALORISER LES RICHESSES NATURELLES DU TERRITOIRE.....	11
IMPLIQUER TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LA PRESERVATION ET LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU .....	12
AMELIORER LA RESILIENCE DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	13
AXE 2 : AMELIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS.....	13
AMENAGER LE TERRITOIRE ET CREER DES OFFRES DE MOBILITES ALTERNATIVES POUR REDUIRE LA DEPENDANCE A LA VOITURE .....	15
SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE BOUCLES ALIMENTAIRES VERTUEUSES.....	16
SOUTENIR LES CITOYENS DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LEURS LOGEMENTS .....	17
REDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR POUR LIMITER LES IMPACTS NEGATIFS SUR LA SANTE .....	18
AXE 3 : DEVELOPPEMENT PLUS EQUILIBRE ET DURABLE DU TERRITOIRE.....	18
CREER DES LIEUX DE PROXIMITE ET DE SOLIDARITE DANS LES CENTRES-BOURGS DU TERRITOIRE .....	20
SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE TRANSITION ECOLOGIQUE ..	21
SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE CIRCULAIRE A TRAVERS LA GESTION DES DECHETS (1).....	22
SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE CIRCULAIRE A TRAVERS LA GESTION DES DECHETS (2).....	23
AXE 4 : DEVELOPPER LES ENERGIES POSITIVES DU TERRITOIRE.....	24
MOBILISER LES ACTEURS AUTOUR D'UN PROJET TERRITORIAL ET PARTAGE DE TRANSITION ENERGETIQUE.....	25
CADRER ET ACCOMPAGNER UN DEVELOPPEMENT AMBITIEUX ET EQUILIBRE DES ENR TERRITORIALES.....	26
SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES DE PRODUCTION DE CHALEUR ET DE GAZ RENOUVELABLE .....	27
AXE 5 : ETRE UNE COLLECTIVITE EXEMPLAIRE POUR MONTRER SON AMBITION DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ....	28
AFFIRMER L'AMBITION POLITIQUE "TEPOS" DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITE .....	29
EQUILIBRER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE DU PATRIMOINE BATI .....	30
REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITES DE LA COLLECTIVITE .....	31
<b>L'avis du Conseil de Développement</b> .....	<b>32</b>

# Contexte



## Le Plan Climat Air Energie Territorial d'ARCHE Agglo

Depuis 2021 ARCHE Agglo est engagé dans un Plan climat Air énergie Territorial qui a pour objectif l'adaptation du territoire aux dérèglements climatiques et aux enjeux énergétiques, la baisse des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air. Ce plan climat se concrétise via la mise en œuvre d'un ensemble d'actions portées par la collectivité et les acteurs du territoire (citoyens, entreprises/industries, associations...) autour de 5 grands axes :

Axe 1	Maintenir, enrichir et valoriser la diversité du territoire dans un contexte de changements climatiques
Axe 2	Mettre la transition énergétique au service de l'amélioration du quotidien des habitants du territoire
Axe 3	Faire de la transition écologique une opportunité pour un développement plus équilibré et plus durable du territoire
Axe 4	Développer les énergies positives du territoire
Axe 5	Être une collectivité exemplaire pour démontrer son engagement dans la transition

## Pourquoi un bilan à mi-parcours ?

Le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) se déroule sur 6 ans et doit faire l'objet d'un bilan à mi-parcours au bout de trois ans, conformément l'article R.229-51 du code de l'environnement. L'objectif est de faire un point d'avancement de chaque fiche actions du PCAET et de repérer les freins et leviers pour continuer d'agir efficacement sur la deuxième moitié du Plan Climat. Cela permet également de préparer l'évaluation finale au terme des 6 ans.

Ce bilan à mi-parcours a donc pour ambition de permettre un meilleur pilotage du PCAET mais aussi d'informer au mieux les acteurs du territoire de l'avancement des actions. Ce document identifie les points d'amélioration et axes à améliorer. Il est donc essentiellement à l'usage de la collectivité qui le produit et, malgré son caractère obligatoire, il ne fait pas l'objet d'un contrôle de l'Etat.

## Comment ce bilan a-t-il été réalisé ?

Le PCAET touche l'ensemble des politiques publiques menées par la communauté d'agglomération regroupe 49 fiches action, chacune étant pilotée par un référent dans un service de la communauté d'agglomération ARCHE Agglo. Par exemple, la fiche action : « Proposer aux habitants une aide financière à l'acquisition d'un VAE » est conduite par le service mobilité.

La réalisation du bilan à mi-parcours s'est déroulée en plusieurs étapes. Tout d'abord Léa ESPOSITO a été recrutée en stage pour travailler sur la réalisation de ce bilan. Son travail a consisté à réaliser un état d'avancement des actions avec l'ensemble des référents ARCHE Agglo concernés. Quelles actions ont été réalisées, sont en cours, en attente ou n'ont pas démarré ? Quel avancement des indicateurs de suivi ? Quels sont les freins et leviers à l'action ?



**Le conseil de développement d'ARCHE Agglo (CODEV) a été saisi pour apporter un regard citoyen à ce travail et ses conclusions. Le rapport de ce travail est en annexe.**

## Les limites du bilan

Il s'agit d'un bilan intermédiaire et non d'une évaluation. A ce stade, nous nous intéressons uniquement à des indicateurs de suivi et non des indicateurs d'impact. Etablir clairement le lien entre l'avancement des actions réalisées et leur impact effectif sur les objectifs finaux (réduction des émissions de gaz à effet de serre, baisse de la consommation d'énergie, baisse des polluants atmosphériques...) nécessiterait une analyse beaucoup plus complexe qui pourra être réalisée lors de l'évaluation finale du Plan Climat.

Classer avec les services les sous-actions dans telle ou telle catégorie (réalisée, en cours, en attente, non initiées) reste un travail subjectif. Il peut arriver que des actions soient qualifiées de « non initiées » parce qu'elles ont été remplacées par d'autres actions jugées plus pertinentes ou davantage d'actualité. A l'inverse certaines actions sont « réalisées » mais les résultats ne sont malgré tout pas à la hauteur des enjeux.

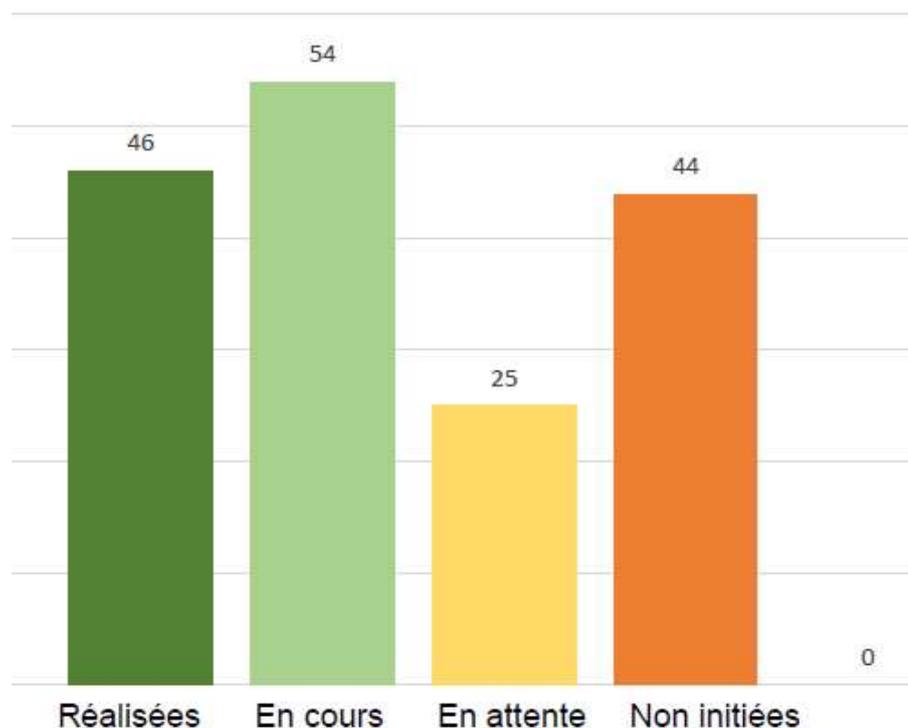
Enfin, il est difficile d'estimer précisément les moyens humains employés pour la réalisation des actions tant elles sont intimement liées avec l'ensemble des politiques portées par ARCHE Agglo. C'est pourquoi les dépenses budgétaires n'intègrent pas cette partie « ressources humaines ».

# Climat, Air, Energie. On en est où ?

Dans les pages suivantes nous allons établir un état des lieux.

**En première partie**, en présentant les variables environnementales fournies par l'Observatoire régionale Climat Air Energie Auvergne Rhône-Alpes. Du fait du décalage, nécessaire à la bonne compilation des données, les dernières sont celles de 2023. Il est à ce stade difficile de déterminer dans quelle mesure les évolutions enregistrées sont imputables aux actions conduites dans le cadre du PCAET ou à des facteurs externes. Par ailleurs, il est à noter les dynamiques importantes liées à la crise sanitaire du COVID, particulièrement sur l'année 2020.

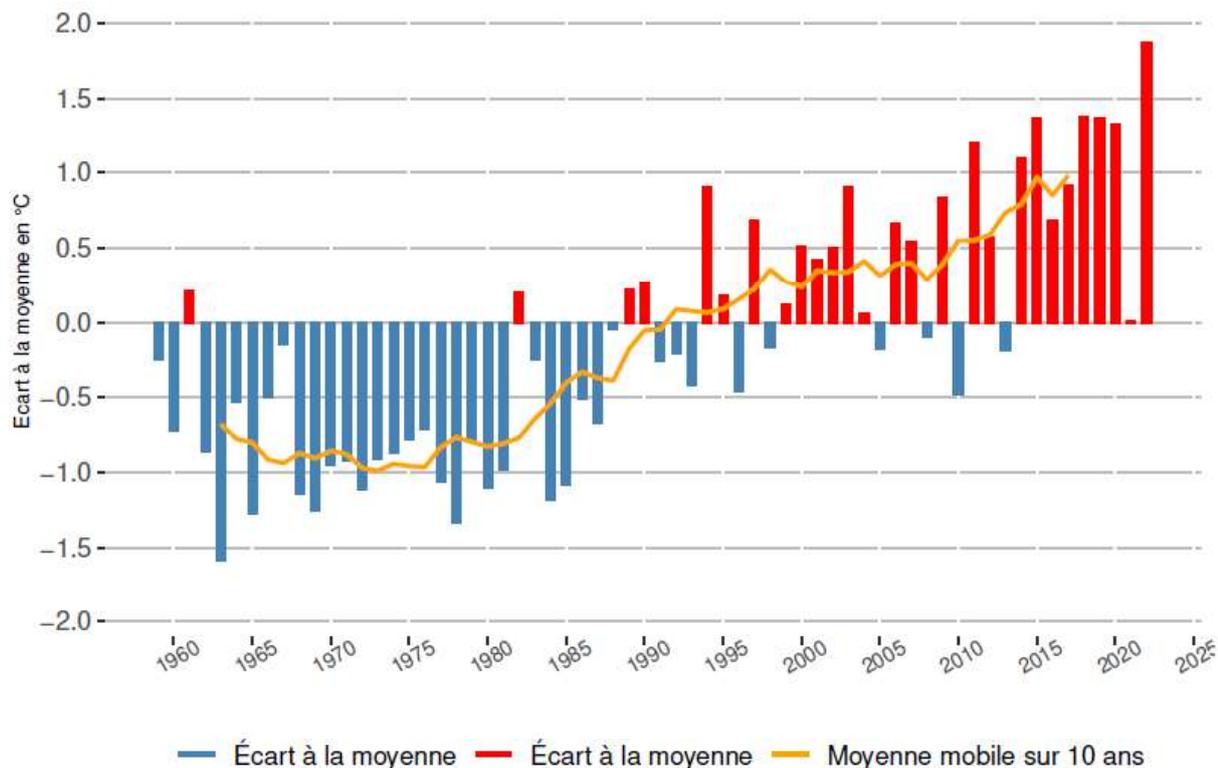
**En deuxième partie**, nous feront le point sur les différentes actions d'ARCHE Agglo définies selon 5 axes. Ce sont 169 actions réparties dans 49 fiches actions qui ont été initiées. Parmi elles, 46 ont déjà été réalisées, 54 sont en cours et 25 sont attendues et 44 sont encore non initiées.



*État d'avancement des 169 actions engagés par ARCHE Agglo*

## Évolution des températures moyennes annuelles et saisonnières (1959-2022 -altitude 180 m)

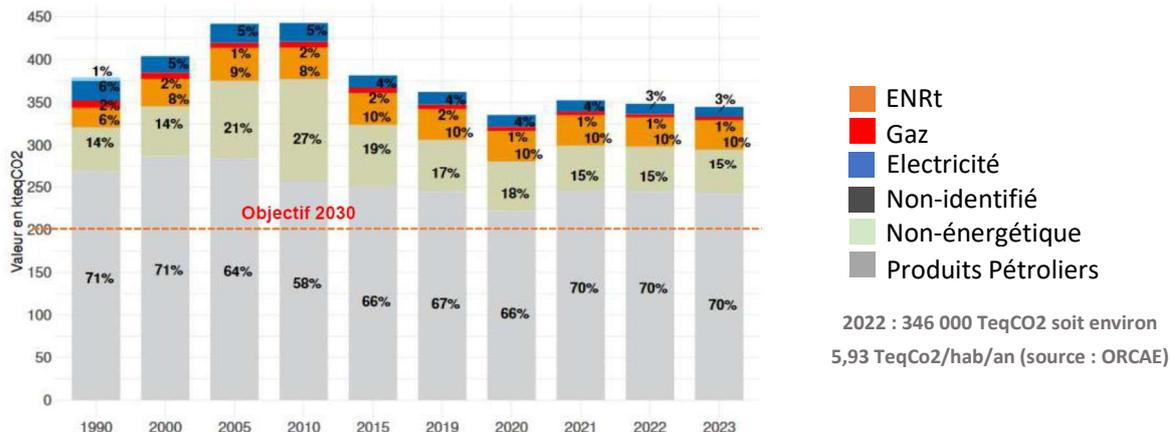
Les données suivantes s'appuient sur une station de mesure météorologique du réseau de Météo France, située à Aubenas, station de référence représentative du climat du territoire d'Arche Agglo.



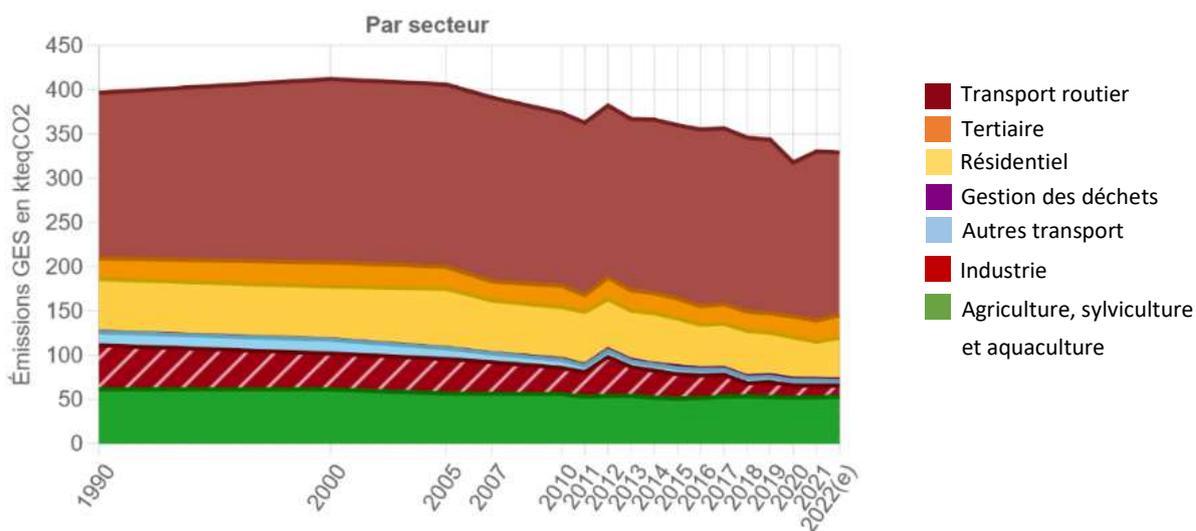
### Écart à la moyenne 1981 – 2010 de la température moyenne annuelle à Aubenas (°C, altitude 180 m)

- Les températures moyennes annuelles ont augmenté de +2.2°C à Aubenas entre 1959 et 2022.
- L'analyse saisonnière montre que cette augmentation est plus marquée au printemps (+1.9°C) et en été (+2.9°C).
- La tendance à l'augmentation des températures observée sur cette station de mesure est également constatée sur les autres stations suivies par l'ORCAE en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Les variations interannuelles de la température sont importantes et vont le demeurer dans les prochaines décennies. Néanmoins, les projections sur le long terme en Auvergne-Rhône-Alpes annoncent une poursuite de la tendance de réchauffement jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario.

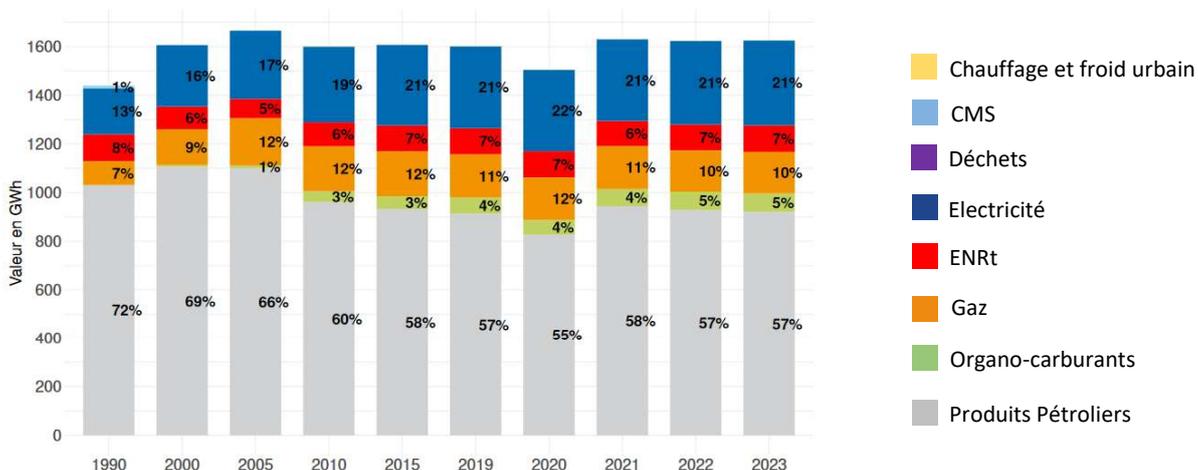
# Évolution des émissions totales de gaz à effet de serre sur le périmètre d'ARCHE Agglo



Evolution de la part de chaque d'énergie dans les émissions totales de GES



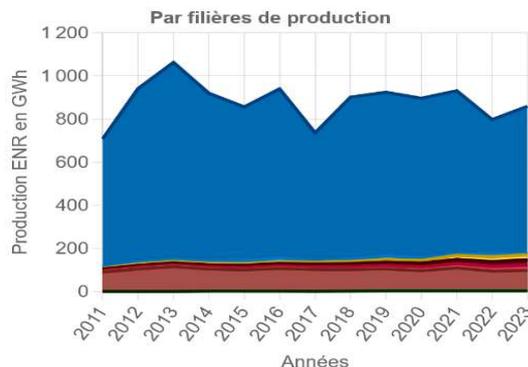
Evolution de la part de chaque secteur dans les émissions totales de GES



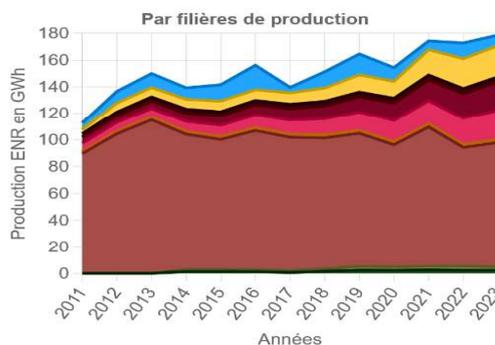
Evolution des consommations d'énergie finale



# La production d'énergies renouvelables sur le territoire



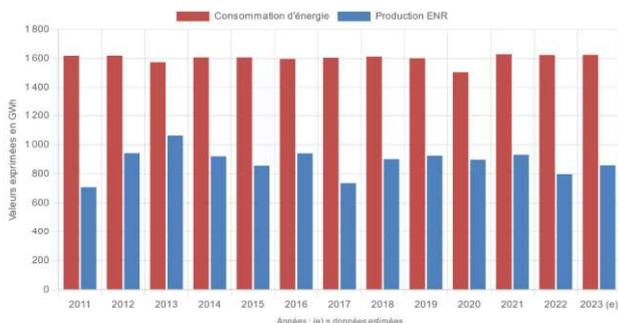
*Avec grand hydroélectricité (CNR)*



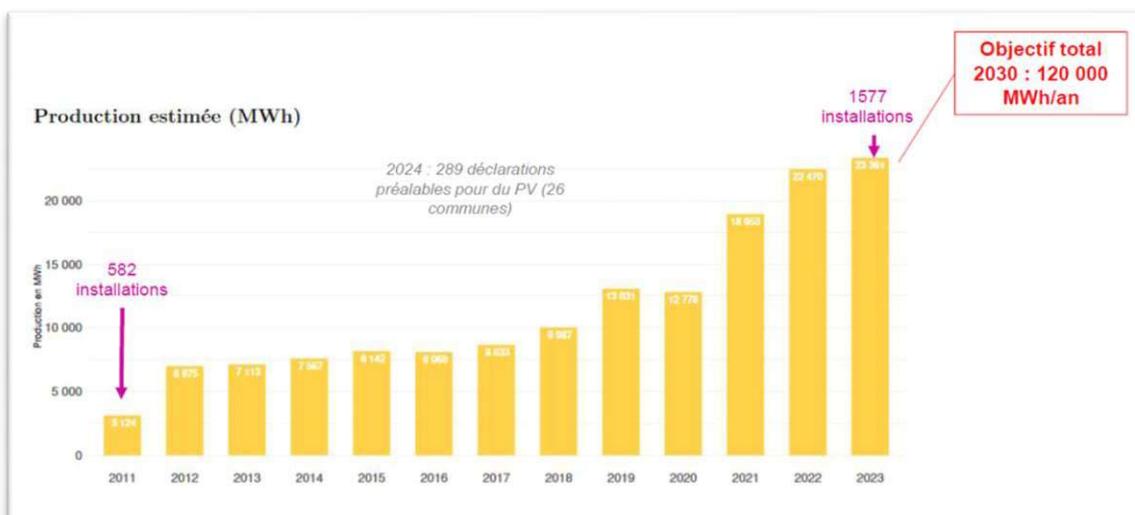
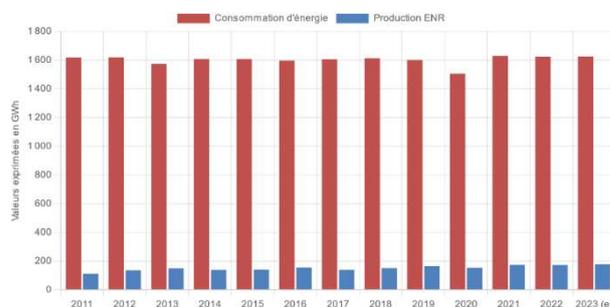
*Hors grand hydroélectricité (CNR)*

- Valorisation électrique du biogaz
- Production éolienne
- Production hydroélectrique – puiss sup 4,5 MW
- Valorisation thermique du biogaz
- Production photovoltaïque
- Production hydroélectrique – puiss inf 4,5 MW
- Valorisation par injection de biométhane
- Production nette des PAC géothermique
- Production du solaire thermique
- Valorisation du bois et autres biomasses solides
- Production nette des PAC aérothermique

Consommation d'énergie    Production ENR



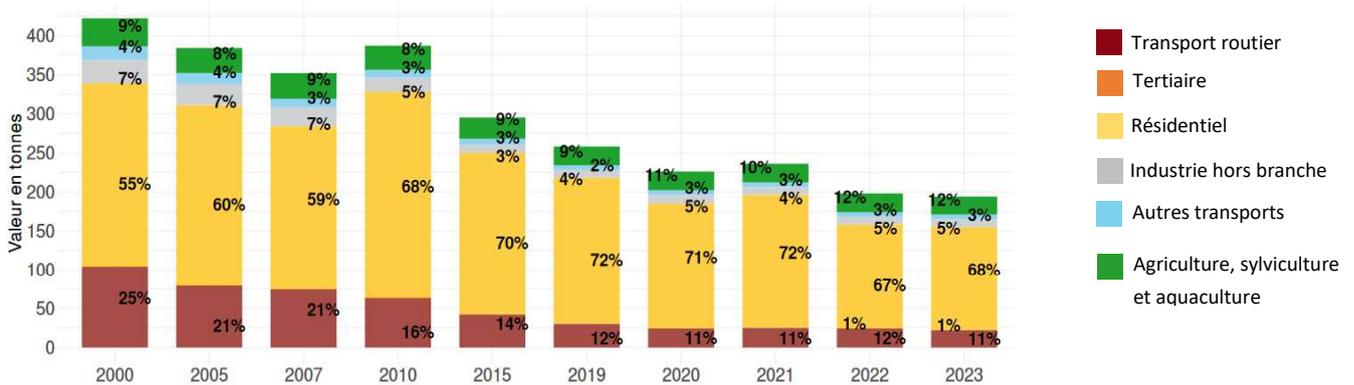
Consommation d'énergie    Production ENR



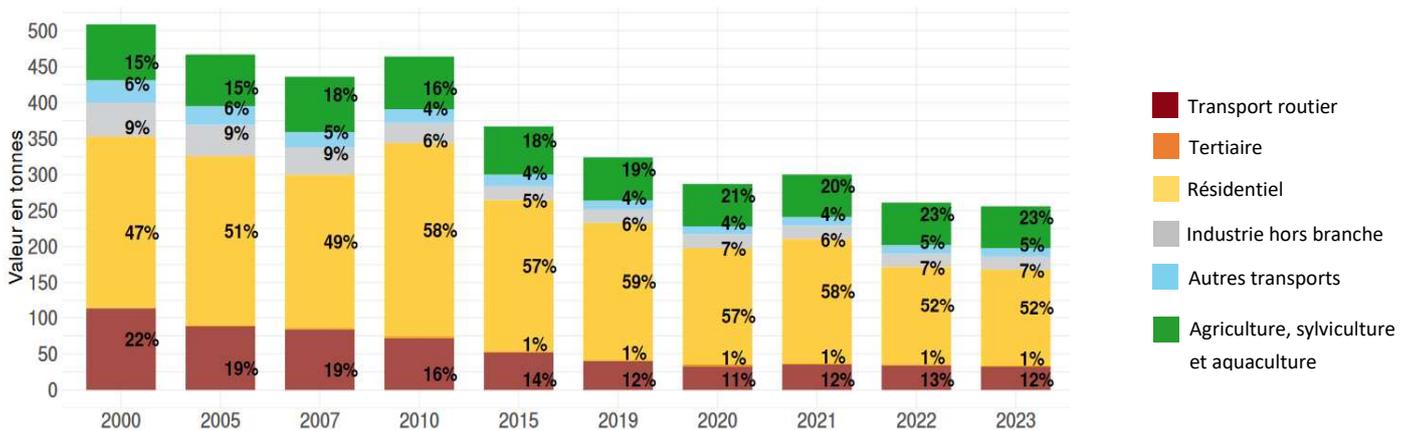
*Zoom sur le photovoltaïque*

# La qualité de l'air

Les particules fines (PM10 et PM2.5) sont des polluants particulièrement problématiques du fait du dépassement récurrent des normes européennes et de leur impact sur la santé. Elles sont majoritairement émises par le secteur résidentiel, causé par le chauffage au bois individuel non performant. Leurs émissions sont en constantes baisse depuis les années 2000.



Evolution des émissions de particules PM2,5 par secteur



Evolution des émissions de particules PM10

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

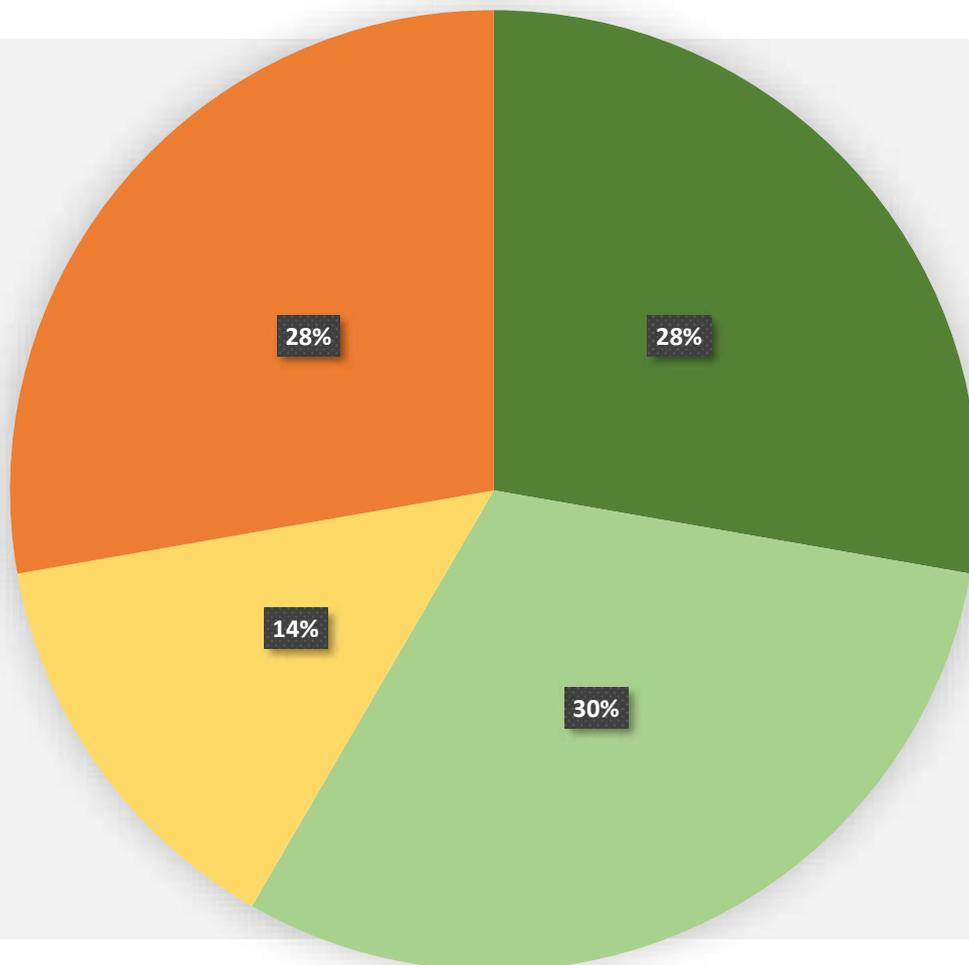


ID : 007-200073096-20250415-DELIB\_2025\_230-DE

# AXE 1 : DIVERSITE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES



## État d'avancement des actions



Réalisée



En attente



En cours



Non initiée

# PRESERVER LA QUALITE ET LA DIVERSITE DES PRODUCTIONS AGRICOLES DU TERRITOIRE



## CHIFFRES CLEFS

- 84 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 108** producteurs dans le guide des producteurs 2023
- 4** marchés de producteurs festifs organisés
- 24** aides à l'installation
- 15** en agriculture biologique
- 10** projets de « keyline design »

## RÉALISÉ

- Edition d'un catalogue des producteurs en circuits courts
- Relais et soutien financier à « de fermes en fermes »
- Organisation de marchés de producteurs locaux sur la base de loisir de Champos
- Valorisation du métier de producteur au forum des métiers de l'agglô
- Aide à l'installation agricole avec bonus agriculture biologique ou en conversion
- Actions d'accompagnement aux changements de pratiques agricoles

## EN COURS

- Sensibilisation des agriculteurs à des pratiques plus sobres en eau à travers des techniques agro écologiques.
- Accompagnement de projets de « keyline design »
- Conception d'un dispositif « droit à tester / droit à l'expérimentation » pour les agriculteurs et la préservation de la ressource en eau (Drôme).
- Accompagnement de l'implantation de couverts végétaux sur 4 parcelles de vignes expérimentales

## EN ATTENTE

- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement local pour favoriser la transmission des exploitations agricoles et l'accès au foncier
- Accompagnement des agriculteurs par un suivi post-installation

## NON INITIÉ

- Etat des lieux des marchés de producteurs sur les communes. Promotion des marchés locaux.

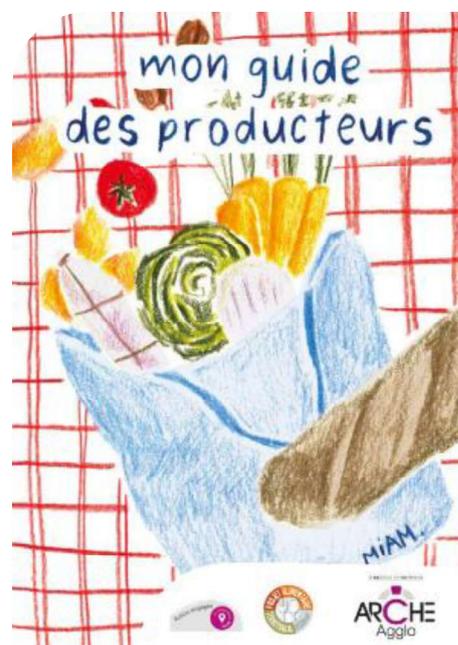
### Fiches actions concernées :

1.1.1 - Communiquer sur la diversité et la qualité des productions agricoles locales

1.1.2 - Soutenir l'installation en agriculteur biologique par une aide bonifiée

### Partenaires financiers et techniques :

Agriculteurs, Chambres D'agriculture, Civam, Réseau Agribio, Adear (07 Et 26), Agence De L'eau, Cnr, Adaf (Association Développement De L'agroforesterie)



## VALORISER LES RICHESSES NATURELLES DU TERRITOIRE



### CHIFFRES CLEFS

**80 000 €** dépensés entre 2020 et 2023

**6 000** hectares d'espaces naturels en gestion

**10,5** km de haies plantés

**30** agriculteurs ont accompagné la plantation de haies

**800** m de cours d'eau renaturés sur la Veayne

**133** classes scolaires sensibilisées

### RÉALISÉ

- Campagnes pédagogiques auprès des scolaires sur la biodiversité et la découverte des espaces naturels sensibles
- Sensibilisation du grand public à travers des visites, sentiers d'interprétation, ateliers de découverte des espèces végétales et animales

### EN COURS

- Préserver les zones à enjeux, maintenir et restaurer les continuités écologiques (plantation de haies et création de mares)
- Mener des actions de sensibilisation sur la préservation de la nature en ville : mettre en place des atlas de la biodiversité communale

### EN ATTENTE

- Réaliser des diagnostics biodiversité sur les exploitations agricoles

### NON INITIÉ

- Participer aux travaux de l'observatoire ROVALTERRA, réaliser des études sur la qualité des sols, en lien avec les changements de pratiques agricoles et le changement climatique

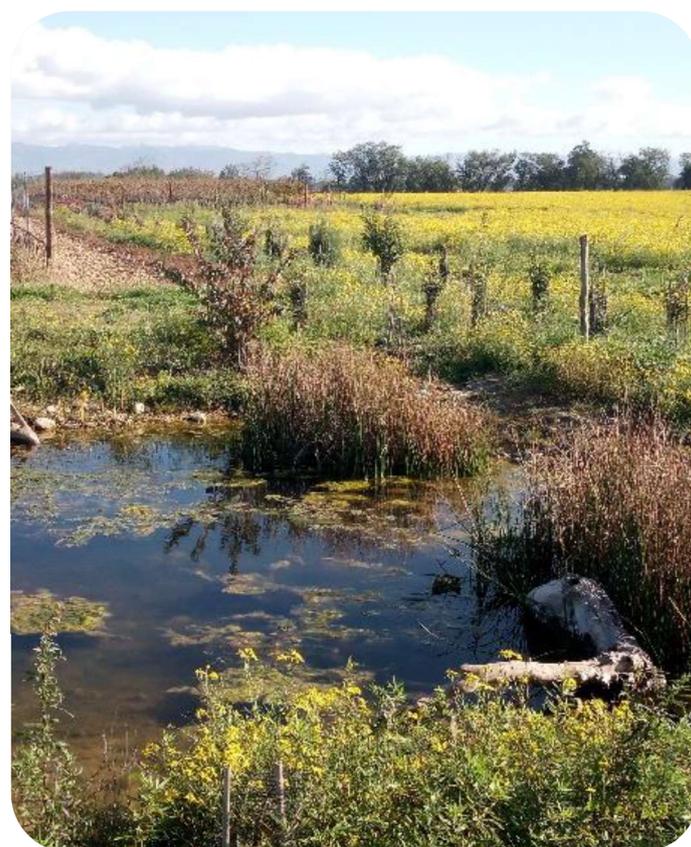
### Fiches actions concernées :

1.2.1 - Maintenir et préserver la biodiversité

1.2.2 - Sensibiliser les jeunes et le grand public à la préservation des ressources naturelles

### Partenaires financiers et techniques :

Conservatoires botaniques, chambres d'agriculture, SCoT Grand Rovaltain, Conservatoire d'Espaces Naturels Ligue de Protection des Oiseaux, mission haie, fédérations de chasse, Agence de l'eau, Région Auvergne Rhône-Alpes, Départements 07 et 2



# IMPLIQUER TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS LA PRESERVATION ET LE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU



## CHIFFRES CLEFS

**510 00 €** dépensés entre 2020 et 2023

**3** hectares de zones humides achetés

**1000** m<sup>2</sup> de zones humides préservées ou restaurées

**1** plan de gestion stratégique des zones humides côté Drôme

**462** classes sensibilisées

## RÉALISÉ

- Sensibilisation des scolaires à la vie aquatique et à la préservation de l'eau, par des interventions en classe et visites de terrain

## EN COURS

- Recueil des données existantes et exploitation du travail de hiérarchisation réalisé par le Contrat Vert et Bleu
- Création d'un atlas recensant les zones humides
- Définition des actions à mettre en place pour chaque zone humide

## NON INITIÉ

- Formation des gestionnaires d'espaces verts à la réduction des consommations d'eau : absence d'arrosage, choix d'espèces végétales adaptées
- Créer et diffuser des outils de sensibilisation aux économies d'eau
- Equiper les particuliers et les collectivités en dispositifs hydro-économiques, en proposant des équipements subventionnés (fait par le département de la Drôme)

### Fiches actions concernées :

1.3.1 Sensibiliser à la réduction des consommations d'eau

1.3.2 Elaborer un plan de gestion stratégique des zones humides

### Partenaires financiers et techniques :

DEPARTEMENT DE LA DROME, DEPARTEMENT DE L'ARDECHE,  
ETAT, AGENCE DE L'EAU





# AMELIORER LA RESILIENCE DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



## CHIFFRES CLEFS

- 2 études prospectives agricoles 2050 (Drôme et Ardèche)
- 80 interventions dans les communes
- Label écoquartier visé sur le quartier ITDT de Tournon
- 1 inventaire des îlots sous-végétalisés (SCoT Rovaltain)

### RÉALISÉ

- Réaliser une étude prospective sur l'agriculture à l'horizon 2050 et en diffuser les résultats.

### EN COURS

- Intégrer des prescriptions environnementales et paysagères dans les PLU
- Prendre en compte le confort d'été dans les projets publics de construction et de rénovation

### EN ATTENTE

- Présenter aux conseils municipaux les enjeux d'urbanisme durable et les outils disponibles pour les intégrer dans les documents d'urbanisme

### NON INITIÉ

- Travailler avec les communes pour repérer les lieux problématiques en terme de confort d'été
- Accompagner les communes dans la réalisation d'aménagements pour créer des îlots de fraîcheur, prenant en compte la gestion de l'eau et la biodiversité
- Décliner le Vademecum de Valence Romans Agglo sur les communes d'ARCHE Agglo
- Organiser des formations et échanges sur les liens entre énergie climat et urbanisme
- Compléter l'étude prospective agricole sur des productions agricoles en particulier

## Fiches actions concernées :

1.4.1 - Accompagner le repérage des îlots de chaleur, aménagements pour les transformer en îlots de fraîcheur

1.4.2 - Sensibiliser les élus et services techniques à l'urbanisme durable

1.4.3 - Réalisation d'une étude sur les changements climatiques en agriculture

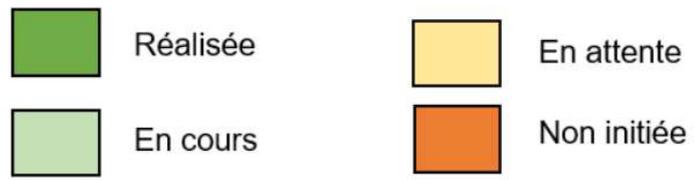
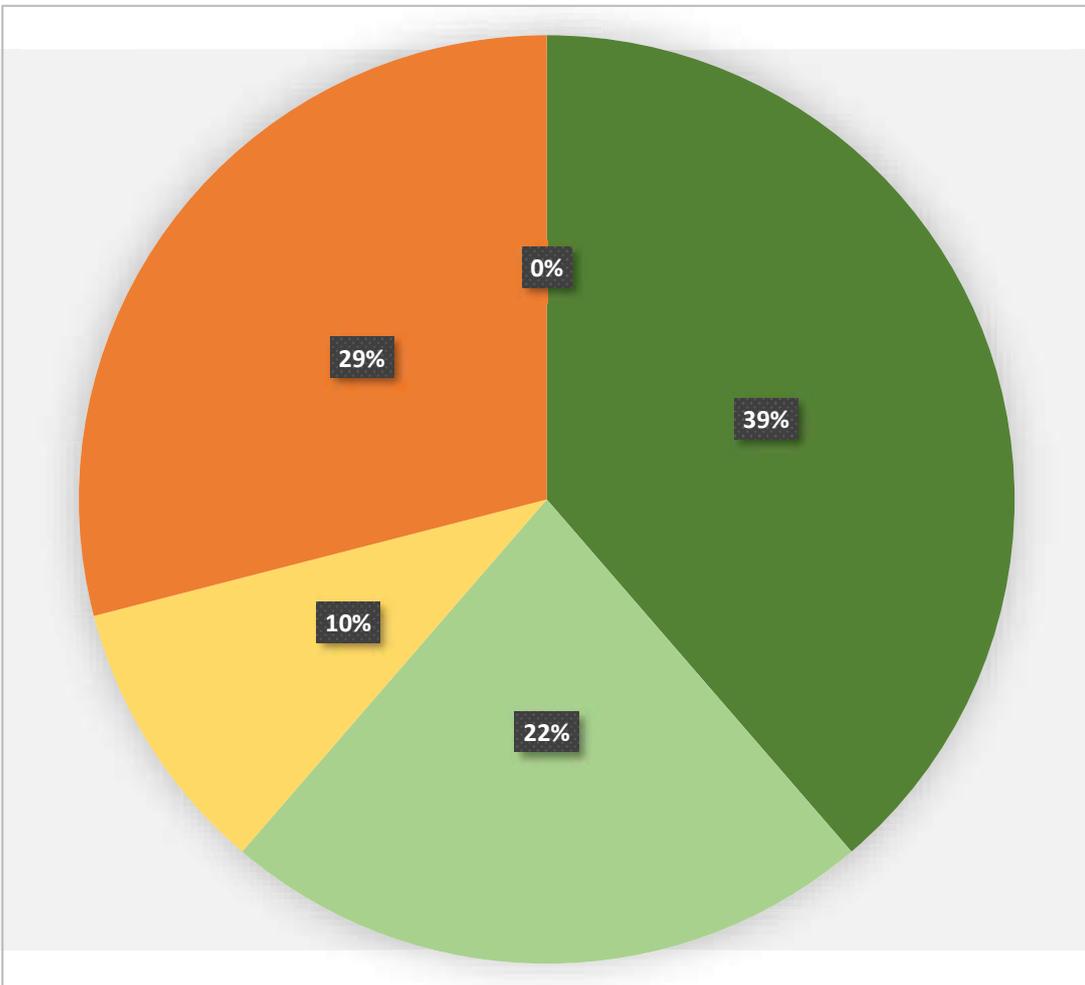


## Partenaires financiers et techniques :

CHAMBRES D'AGRICULTURE, CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT), SCOT, COMMUNES, DEPARTEMENTS DE LA DROME ET DE L'ARDECHE, INTERCOMMUNES



# AXE 2 : AMELIORER LE QUOTIDIEN DES HABITANTS



# AMENAGER LE TERRITOIRE ET CREER DES OFFRES DE MOBILITES ALTERNATIVES POUR REDUIRE LA DEPENDANCE A LA VOITURE



## CHIFFRES CLEFS

**3 081 000 €** dépensés entre 2020 et 2023

**636** aides à l'achat de VAE

**27 500** voyages effectués sur le réseau des transports

**5 000** trajets effectués sur les 9 premiers mois de l'application de covoiturage Blablacar Daily/ARCHE Agglo

### RÉALISÉ

- Mise en place d'une offre de location de VAE de 1 à 6 mois
- Mise en place d'une Aide à l'Acquisition VAE

### EN COURS

- Développer une application de covoiturage local et subventionné
- Encourager les déplacements doux dans les centralités via des aménagements et des services
- Développer les transports collectifs dans le cœur de l'agglomération

### NON INITIÉ

- Poursuivre le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Finaliser le maillage du territoire d'ARCHE Agglo en aires de covoiturage

#### Fiches actions concernées :

2.1.1 Proposer aux habitants une aide financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

2.1.2 Poursuivre la mise en œuvre du schéma des mobilités durables

#### Partenaires financiers et techniques :

DEPARTEMENTS DE L'ARDECHE ET DE LA DROME, VALENCE ROMANS DEPLACEMENT, ASSOCIATIONS LOCALES (DROMOLIB, ALEB, PASSERELLE MOBILITE), VELOCISTE (VOIR SITE ARCHE AGGLO LES PARTENAIRES AVEC LE TERRITOIRE



# SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE BOUCLES ALIMENTAIRES VERTUEUSES



## CHIFFRES CLEFS

- 239 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- Label national** Plan Alimentaire Territorial
- 10** structures engagées « Ecocert en cuisine »
- 96** classes ont bénéficié d'animations
- 12** familles participant au « Défi familles »

## RÉALISÉ

- État des lieux des besoins en approvisionnement local de la restauration collective
- Campagne pédagogique scolaire sur l'alimentation saine, locale et durable
- Sensibilisation de la population à l'alimentation locale et durable : organisation d'évènements et d'ateliers
- Réaliser un diagnostic alimentaire du territoire
- Mettre en œuvre un plan d'action concerté

## EN COURS

- Accompagner la restauration scolaire pour l'intégration de produits locaux et sous signe de qualité
- Conforter les partenariats et élaborer une gouvernance partagée

## EN ATTENTE

- Etudier l'opportunité de créer des outils collectifs d'approvisionnement local en s'appuyant sur les établissements dotés d'une restauration collective, les agriculteurs et partenaires du territoire

## NON INITIÉ

- Suivre et évaluer le plan alimentaire territorial

### Fiches actions concernées :

2.2.1 - Structurer la filière circuits courts et accompagner l'approvisionnement local de la restauration collective

2.2.2 - Education et sensibilisation à l'alimentation "du champs à l'assiette"

2.2.3 - Emergence d'un plan alimentaire territorial

### **Partenaires financiers et techniques :**

COMMUNES, ECOLES, AGRICULTEURS, DEPARTEMENTS DE L'ARDECHE ET DE LA DROME, ETAT, DRAAF, AGRIBIO DROME ET ARDECHE, , CIVAM 07, CIVAM 26, CONSERVERIE MOBILE, VETAGRO SUP, ORGANISATIONS ET COOPERATIVES AGRICOLES



# SOUTENIR LES CITOYENS DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LEURS LOGEMENTS



## CHIFFRES CLEFS

- 198 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 6 340** personnes renseignées entre 2020 et 2023
- 60 %** de baisse de consommation d'énergie en moyenne
- 257 500 €** de subvention pour l'énergie sur ARCHE Agglo
- 20** aides « rénovation globale' ANAH et hors ANAH
- 16** rencontres et animations professionnelles en 3 ans

### RÉALISÉ

- Mettre en place une aide pour la rénovation énergétique performante de logements i compris pour les ménages non éligibles à l'ANAH
- Mettre en œuvre les actions visant à faire connaître la subvention à tous les habitants
- Mettre en place un Service public d'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique sur le territoire : le guichet unique de l'habitat
- Pérenniser le guichet unique de l'habitat

### EN COURS

- Communiquer sur les dispositifs d'accompagnement et les aides financières auprès du grand public et des professionnels

Fiches actions concernées :

2.3.1 - Elaborer le dispositif d'accompagnement financier des ménages complémentaires au dispositif opérationnel de l'habitat

2.3.2 - Mettre en place un guichet unique pour les aides à l'habitat et l'accompagnement à la rénovation

### Partenaires financiers et techniques :

AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (ANAH), OPERATEURS ANAH, REGION AUVERGNE RHONE-ALPES, RENOFUTE ARDECHE, AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE L'ARDECHE (ALEC07), AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION LOGEMENT DE LA DROME (ADIL), DEPARTEMENTS DE L'ARDECHE ET DE LA DROME, COMMUNES

D'ARDECHE EN HERITAGE  
**ARCHE Agglo ACTION HABITAT**  
**04 75 07 07 57**  
 ARCHE Agglo, un numéro unique pour vos questions de rénovation de l'habitat.  
 HABITAT@ARCHEAGGLO.FR • WWW.ARCHEAGGLO.FR

# REDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR POUR LIMITER LES IMPACTS NEGATIFS SUR LA SANTE



## CHIFFRES CLEFS

- 56 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 60** aides pour renouveler du chauffage au bois
- 500 €** d'aides forfaitaire
- 1** tonne/an d'émission de particules fines (PM10) en moins
- 27** signalements ambroisie en 2022

<b>RÉALISÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une aide pour le renouvellement des chauffages bois</li> </ul>
<b>EN COURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre l'ambroisie dans les espaces gérés par ARCHE Agglo</li> </ul>
<b>EN ATTENTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation du grand public sur l'utilisation et les impacts négatifs du mauvais usage du chauffage bois pour la qualité de l'air</li> <li>• Sensibilisation et communication sur l'ambroisie</li> </ul>
<b>NON INITIÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination et accompagnement du réseau de référents communaux ambroisie</li> <li>• Formation des référents agricoles locaux pour favoriser la médiation sur les terrains agricoles infestés</li> <li>• Améliorer la cartographie et le suivi Ambroisie sur le territoire d'ARCHE Agglo</li> <li>• Réunions d'information et campagnes de dépistage et de sensibilisation au radon</li> <li>• Prise en compte de la problématique du radon dans les projets de rénovation de bâtiment</li> </ul>

### Fiches actions concernées :

2.4.1 – Proposer aux habitants une aide financière pour le remplacement des poêles et inserts bois par des équipements très performants Flamme Vert 7

2.4.2 – Poursuivre le plan de lutte contre la prolifération des ambrosies

2.4.3 – Sensibiliser la population à la problématique du radon

### Partenaires financiers et techniques :

FEDERATION INTERPROFESSIONNELLE DU BOIS (FIBOIS) ARDECHE-DROME, AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE L'ARDECHE (ALEC 07), AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION LOGEMENT DE LA DROME (ADIL26), ENTREPRISES DU BATIMENT AGRICULTEURS, COMMUNES, GESTIONNAIRES DE RIVIERES, AGENCE REGIONALE DE SANTE, ASSOCIATION ECOLOCOS



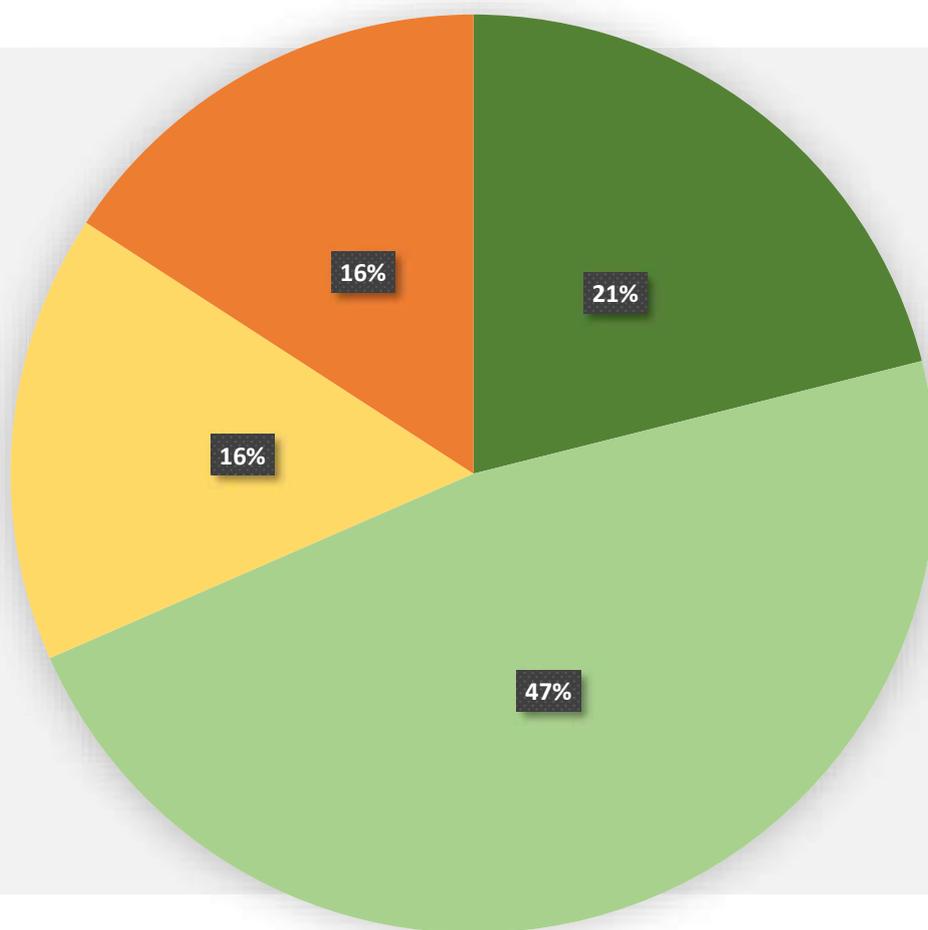


D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



# AXE 3 : DEVELOPPEMENT PLUS EQUILIBRE ET DURABLE DU TERRITOIRE

## État d'avancement des actions



# CREER DES LIEUX DE PROXIMITE ET DE SOLIDARITE DANS LES CENTRES-BOURGS DU TERRITOIRE



## CHIFFRES CLEFS

- 1 245 000 €** espace de coworking Archi'Made
- 17** bureaux disponibles au total
- 96,9 %** taux d'occupation Archi'Made Tournon en 2022
- 132** TPE suivies et conseillées
- 3** aides à l'investissement bonifiées soit
- 19 792 €** d'investissements écoresponsables

### RÉALISÉ

- Elaboration d'une stratégie pour le développement et la pérennisation des TPE (Etude, concertation, pilotage)
- Valorisation du dispositif (communication, bilan et prospectives)

### EN COURS

- Création d'espaces de travail partagé répartis sur 3 zones du territoire
- Accompagnement des TPE (subventions investissements et modernisations, coaching et accompagnements personnalisés par les consulaires)
- Renforcement de l'attractivité du territoire (lutte contre la vacance commerciale)

### EN ATTENTE

- Coordination et professionnalisation des collectifs économiques (actions mutualisées et transition numérique)

### NON INITIÉ

- Former commerçants et électriciens pour valoriser les commerces grâce à l'éclairage et réaliser des économies d'énergie
- Communiquer et valoriser ces opérations, sur les bénéfices économiques et l'exemplarité des commerces

#### Fiches actions concernées :

3.1.1 – Mailler le territoire en espaces tiers-lieu/coworking

3.1.2 – Soutenir les commerces de centre-ville

3.1.3 – Mettre en valeur les commerces et réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage

#### **Partenaires financiers et techniques :**

*CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ARDECHE ET DE LA DROME,  
CHAMBRES DES METIERS ET DE DE L'ARTISANAT DE L'ARDECHE ET DE LA DROME,  
INITIATIVE DROME-ARDECHE, COMMUNES*

## SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE TRANSITION ECOLOGIQUE



### CHIFFRES CLEFS

- 83 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 1 charte** environnementale et
- 1 étude** ENR pour le domaine de champs
- 3 aides** à l'investissement bonifiées soit
- 19 792 €** d'investissements écoresponsables
- 20 audits** entreprises réalisés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

### RÉALISÉ

- Réalisation d'une étude de préfiguration d'une démarche d'écologie industrielle. Organisation de temps de rencontres inter-entreprises pour repérer les besoins et ressources à mutualiser

### EN COURS

- Conforter la politique touristique liée au tourisme nature et à la mobilité douce en améliorant les services autour du vélo
- Expérimentation d'une démarche écoresponsable sur le Domaine de Champs
- Réalisation d'audits énergie : étude des contrats d'énergie, bilan des consommations, visite de l'entreprise et préconisations d'actions
- Réaliser des audits flux : étude sur les consommations d'énergie, matières premières, consommables, eau et déchets

### EN ATTENTE

- Inciter les professionnels du tourisme à s'intégrer dans une démarche de développement durable

### NON INITIÉ

- Accompagner l'émergence de projets collectifs de mutualisation d'outils ou de pratiques, la réduction des déchets ou la gestion de l'énergie

### Fiches actions concernées :

3.2.1 – Accompagner les acteurs touristiques à la transition écologique

3.2.2 – Accompagner les entreprises à la transition écologique

3.2.3 – Initier des actions d'écologie industrielle territoriale / Repérer et favoriser les synergies entre les entreprises

### Partenaires financiers et techniques :

SYNDICATS DEPARTEMENTAUX DES ENERGIES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE,  
CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ARDECHE ET DE LA DROME,  
CHAMBRES DES METIERS ET DE DE L'ARTISANAT DE L'ARDECHE ET DE LA DROME,  
CLUB ENTREPRISES.

## SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE CIRCULAIRE A TRAVERS LA GESTION DES DECHETS (1)



### CHIFFRES CLEFS

- 468 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 4,5%** d'ordure ménagères résiduelles en 2020 et 2023
- 584** composteurs individuels distribués / **14** composteurs collectifs / **84 t** détournées
- 291** particuliers dont **13** référents de site formés au compostage
- 6** plateformes « déchets végétaux » / **17** agriculteurs engagés / **2076 t** de déchets végétaux en 2023

### RÉALISÉ

- Mise en place de campagnes de communication sur le tri
- Uniformisation des poubelles de tri, amélioration de l'information
- Organisation d'évènements type « défis zéro déchets »
- Etat des lieux des modes de gestion et de valorisation des déchets végétaux
- Analyse de la qualité du broyat et mise en œuvre d'actions d'amélioration

### EN COURS

- Renforcement du nombre de conteneurs de tri, notamment près des lieux publics
- Mise en place de nouveaux points d'apport volontaires
- Mise en place d'une campagne d'information relative à la mise à disposition de composteurs individuels
- Formations et guide pratique compostage pour les ménages
- Mise en œuvre et accompagnement de sites de compostage partagés
- Identifier des potentiels d'amélioration pour la valorisation des déchets végétaux
- Structurer la filière déchets végétaux

### EN ATTENTE

- Sensibilisation des particuliers et des commerçants à la réduction des déchets

### NON INITIÉ

- Mise en place d'ambassadeurs du tri
- Organisation de formations « maîtres composteurs » et « guides composteurs »

### Fiches actions concernées :

3.3.1 – Développer l'accompagnement au tri et le recyclage

3.3.2 – Développer le compostage individuel et collectif

3.3.3 – Structurer une filière de gestion et valorisation des végétaux

### Partenaires financiers et techniques :

SYTRAD, COMMUNES, ECOLES, ASSOCIATIONS,, RESEAU COMPOST ET CITOYEN

(RCC), CHAMBRES D'AGRICULTURE, AGRICULTEURS

## SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE CIRCULAIRE A TRAVERS LA GESTION DES DECHETS (2)



### CHIFFRES CLEFS

- 16 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 22** évènements utilisant le kit
- 3** opération de sensibilisation / formations de bénévoles organisées
- 12** actions de valorisation des initiatives de réemploi

### EN COURS

- S'engager et inciter les organisateurs d'évènements à s'engager sur les chartes existantes (nouveau : création charte agglo)
- Améliorer la connaissance des structures existantes de récupération de biens usagers et de réutilisation
- Promouvoir l'initiative Répar'Acteurs de la CMA, qui identifie les artisans s'engageant sur la réparation des objets.
- Renforcer les liens entre les déchetteries et les lieux de réemploi

### EN ATTENTE

- Recensement des démarches éco-responsables des organisateurs d'évènements du territoire, leurs projets et besoins.
- Mettre à disposition du matériel à destination des organisateurs (création d'un kit, poubelles de tri, gobelets...).
- Communiquer sur les initiatives existantes pour inciter les particuliers à réutiliser les objets
- Créer des outils de sensibilisation des bénévoles

### Fiches actions concernées :

3.3.4 – Réduire et gérer les déchets dans les évènements culturels et sportifs

3.3.5 – Valoriser les initiatives de réemploi

### Partenaires financiers et techniques :

SYTRAD, COMMUNES, ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, LIEUX D'ACCUEIL, ASSOCIATION SPECIALISEE, STRUCTURES SPECIALISEES (NOUVEL'AIR, TREMLIN, REPAIR CAFE, ECOLOCO), CHAMBRES DES METIERS ET DE L'ARTISANAT

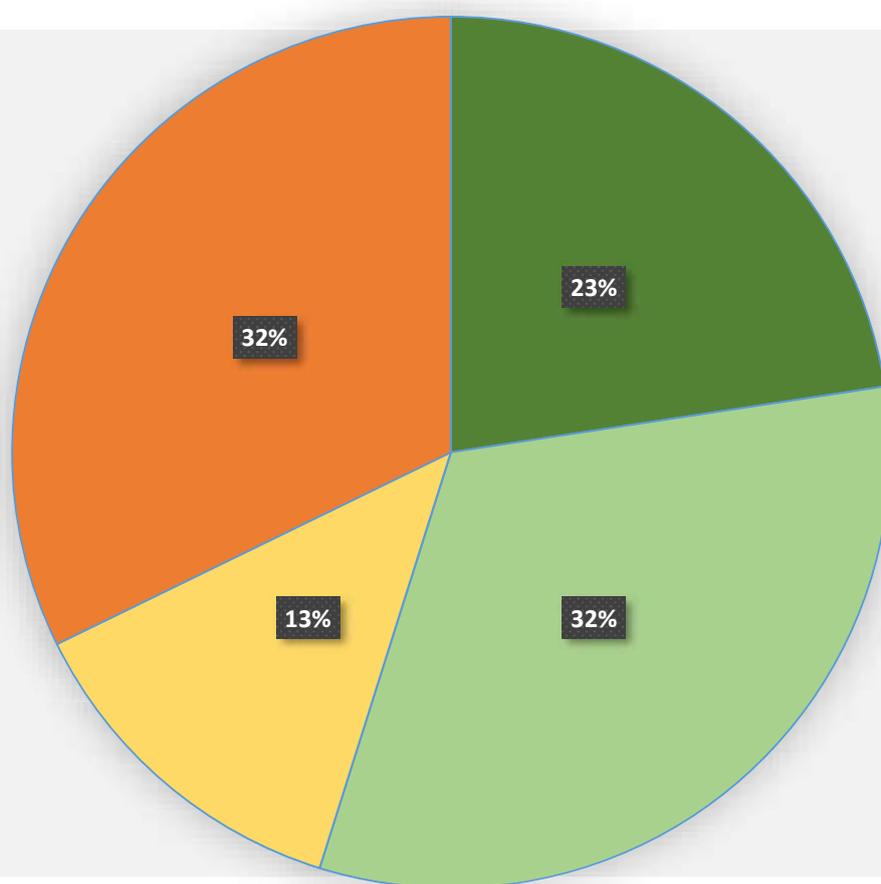


D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



# AXE 4 : DEVELOPPER LES ENERGIES POSITIVES DU TERRITOIRE

État d'avancement des actions



# MOBILISER LES ACTEURS AUTOUR D'UN PROJET TERRITORIAL ET PARTAGE DE TRANSITION ENERGETIQUE



## CHIFFRES CLEFS

- 84 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 4** Comités de Pilotage organisés (élus du bureau, partenaires)
- 1 outil** de suivi mis en place (PROSPER Action)
- 53** sociétés locales dans la centrale villageoise
- 3** projets photovoltaïques
- 300** participants lors des ateliers et conférences organisés
- 41 classes** concernées par les animations sociales

## RÉALISÉ

- Sécuriser le temps humain nécessaire au suivi et pilotage du PCAET
- Créer un comité de pilotage du Plan Climat
- Nouer des relations avec les projets citoyens en émergence et les accompagner
- Prise de participation de l'Agglo à la centrale villageoise « passerelle énergie »
- Campagnes pédagogiques auprès des scolaires sur la thématique air énergie climat
- programme d'animations Climat-énergie (vrais du faux, fresques du climat, ateliers ...).

## EN COURS

- Nouer des relations avec des associations structurées et des collectifs citoyens
- Réaliser le suivi et évaluation du PCAET / Réalisation d'un bilan à mi-parcours
- Imaginer la meilleure façon d'ouvrir le PCAET aux acteurs locaux et citoyens
- Mettre du temps humain d'un technicien de la collectivité pour apporter un soutien administratif et technique au projet citoyen et valoriser le projet

## EN ATTENTE

- Bâtir des actions de communication et d'animation et mettre en place des lieux d'échanges

## NON INITIÉ

- Rendre public les comptes rendus du comité de pilotage du PCAET sur le site d'ARCHE agglo

### Fiches actions concernées :

3.3.4 – Réduire et gérer les déchets dans les événements culturels et sportifs

3.3.5 – Valoriser les initiatives de réemploi

### Partenaires financiers et techniques :

SYTRAD, COMMUNES, ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, LIEUX D'ACCUEIL, ASSOCIATION SPÉCIALISÉE, STRUCTURES SPÉCIALISÉES (NOUVEL'AIR, TREMLIN, REPAIR CAFE, ECOLOCO), CHAMBRES DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT



# CADRER ET ACCOMPAGNER UN DEVELOPPEMENT AMBITIEUX ET EQUILIBRE DES ENR TERRITORIALES



## CHIFFRES CLEFS

- 17 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 1** document de cadrage et soutien au développement des ENR rédigé mais non diffusé
- 1** réunion des maires des communes sur les zones d'accélération des ENR
- 762** toitures agricoles potentielles identifiées dont 137 toitures de plus de 1000m<sup>2</sup>

### RÉALISÉ

- Réalisation d'une étude de potentiel solaire en toitures agricoles

### EN COURS

- Réalisation d'études d'opportunités pour les propriétaires des toitures agricoles identifiées
- Cahier de Prescription Technique et Environnementale sur nouvelle zone d'activité (ZA Champagne)

### EN ATTENTE

- Définition d'une feuille de route pour le développement des énergies renouvelables

### NON INITIÉ

- Etablir un zonage des énergies renouvelables favorables
- Valoriser les projets exemplaires du territoire auprès des exploitations agricoles
- Accompagner les projets en toitures agricoles
- Accompagner les entreprises du territoire à installer des équipements d'énergies renouvelables/Recenser les aides, les incitations financières et tiers investisseurs potentiels
- Faire des fiches de références sur des bâtiments industriels équipés d'installations ENR

### Fiches actions concernées :

4.2.1 – Définir une feuille de route et/ou une charte pour le développement des énergies renouvelables

4.2.2 – Initier les agriculteurs à installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures

4.2.3 – Instaurer une obligation de production ENR sur les bâtiments industriels/sur les nouvelles zones d'activités



### Partenaires financiers et techniques :

*SYNDICATS D'ENERGIE, DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES, CHAMBRES D'AGRICULTURE DE LA DROME ET DE L'ARDECHE, COMMUNES*

# SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES DE PRODUCTION DE CHALEUR ET DE GAZ RENOUVELABLE

## CHIFFRES CLEFS



**18 000 €** dépensés entre 2020 et 2023

**1 étude de faisabilité** pour la méthanisation des boues de STEP

**3 classes** : animations bois énergie sur l'année scolaire 2023/2024

**140 élèves** de primaires reçus en animation sur la forêt et le bois lors de la

« Faites de l'Environnement » en juin 2023

**1 plan d'approvisionnement** territorial avec la charte forestière des Chambaran (partie dromoise)

### EN COURS

- Informer le grand public sur la bonne utilisation du bois pour le chauffage
- Mener des actions de sensibilisation auprès des scolaires sur la ressource forestière et son utilisation

### EN ATTENTE

- Etablir des partenariats avec les professionnels de la filière bois
- Mener des actions d'information auprès des propriétaires fonciers pour une meilleure gestion et valorisation des forêts

### NON INITIÉ

- Accompagner l'émergence de projets de méthanisation
- Réaliser une étude sur les gisements de méthanisation issus des industries agro-alimentaires et des grandes surfaces
- Privilégier l'utilisation du bois dans les projets des collectivités

#### Fiches actions concernées :

4.3.1 – Aider à l'émergence des projets de méthanisation

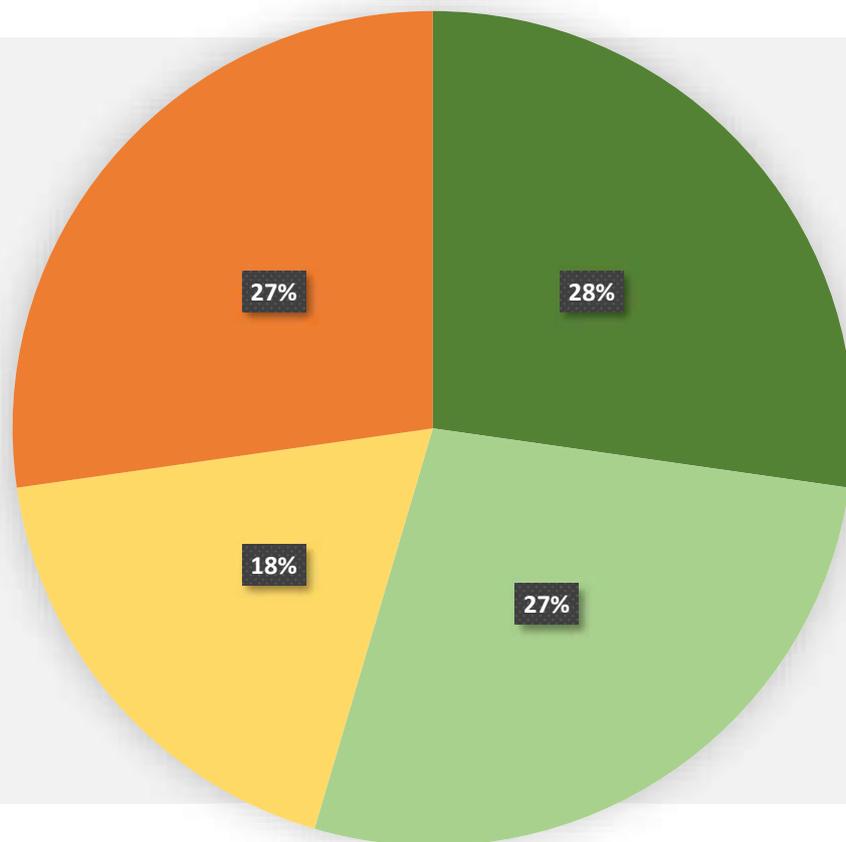
4.3.2 – Accompagner la structuration de la filière bois

#### **Partenaires financiers et techniques :**

CHARTRE FORESTIERE TERRITORIALE DES CHAMBARAN, CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, CHAMBRES D'AGRICULTURE, ETAT, FEDERATION INTERPROFESSIONNELLE DU BOIS (FIBOIS) ARDECHE-DROME, CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE, OFFICE NATIONAL DES FORETS



# AXE 5 : ETRE UNE COLLECTIVITE EXEMPLAIRE POUR MONTRER SON AMBITION DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE



# AFFIRMER L'AMBITION POLITIQUE "TEPOS" DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITE



## CHIFFRES CLEFS

- 1700 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 28 référents communaux** Plan Climat
- 30 chartes communales** d'engagement Plan Climat
- 4 services** de la collectivité évalués avec la méthodologie « budget vert » (2022)
- 4 projets** structurants passés à la grille du Plan Climat (requalification domaine de Champos, extension ZA Champagne, projet ITDT, Station épuration de Tain)
- 14 actions** de sensibilisation auprès des élus communaux

### RÉALISÉ

- Désigner des référents communaux sur la thématique énergie climat

### EN COURS

- Examiner chaque projet d'ARCHE Agglo au regard des principaux enjeux environnementaux du territoire
- Mettre en place un budget vert (méthode I4CE)
- Organiser des rencontres annuelles thématiques d'échanges d'expériences sur les projets locaux, visites de site, valoriser les bonnes pratiques et initier de nouveaux projets en lien avec le PCAET

### EN ATTENTE

- Définir des critères d'acceptabilité des projets

### NON INITIÉ

- Revoir et faire évoluer ces critères (une fois par an) pour mesurer le changement et initier la démarche de progrès lors d'un Comité de Suivi spécifique

#### Fiches actions concernées :

5.1.1 - *Elaborer un parcours de validation environnementale des projets et politiques publiques de la collectivité*

5.1.2 - *Favoriser l'appropriation des enjeux climat-énergie auprès des élus locaux*

#### Partenaires financiers et techniques :

COMMUNES, REGION AUVERGNE RHONE-ALPES, ADEME,  
DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DES TERRITOIRES, I4CE



## EQUILIBRER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE DU PATRIMOINE BATI



### CHIFFRES CLEFS

- 80 000 €** dépensés entre 2020 et 2023
- 56** toitures publiques identifiées dans la plan de solarisation,
- 12** communes engagées
- 3 opérateurs** solaires en partenariat avec ARCHE Agglo
- 2 audits** et **5 études** énergétique réalisées sur des bâtiments intercommunaux

### RÉALISÉ

- Etude des potentiels solaires sur les bâtiments intercommunaux et communaux
- Appel à manifestation d'intérêts mutualisé avec les communes concernées : sélection d'opérateurs partenaires pour développer les centrales en tiers investissement
- Acquérir des outils plus performants pour un suivi régulier des consommations d'énergie
- Intégrer des dispositifs de ventilation pour améliorer la qualité de l'air intérieur et réduire le risque Radon lors des rénovations

### EN COURS

- Poursuivre le travail de bilan énergétique annuel des consommations
- Mettre en cohérence le programme de rénovation avec les objectifs du PCAET
- Critères énergétiques et écologiques pour les projets de rénovations et constructions neuves

### EN ATTENTE

- Réaliser les études complémentaires et installer les centrales photovoltaïques
- Outils de mesures et actions pour réduire les consommations énergétiques

### NON INITIÉ

- Compléter le bilan énergétique avec l'ensemble des bâtiments appartenant à ARCHE Agglo et intégrer l'ensemble des consommations énergétiques
- Adhérer à la compétence du Conseil en Energie Partagé des Syndicats d'énergies pour le compte de l'ensemble des communes
- Mobiliser les communes vers des projets de rénovation énergétique et d'économie sur l'éclairage public
- Mettre en place des actions de communication pour valoriser les initiatives des communes

### Fiches actions concernées :

5.2.1 - Réaliser un plan de solarisation des toitures publiques

5.2.2 - Assurer un suivi des consommations énergétiques internes

5.2.3 - Elaborer un programme pluriannuel d'investissement pour la rénovation des bâtiments intercommunaux

5.2.4 - Accompagner l'ensemble des communes dans leurs projets de réduction des consommations énergétiques

### Partenaires financiers et techniques :

COMMUNES, SYNDICATS D'ENERGIE, SOLARHONA, ENERGIE RHONE VALLEE, PASSERELLE ENERGIE, REGION AUVERGNE RHONE-ALPES, AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE L'ARDECHE (ALECO7), AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION LOGEMENT DE LA DROME (ADIL)

# REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITES DE LA COLLECTIVITE



## CHIFFRES CLEFS

**30 000 €** dépensés entre 2020 et 2023

Mise en place du **forfait mobilité durable** / **28** agents dès la première année (2023)

**44** agents en télétravail 1 fois par semaine en 2023

**44** agents ont participé au challenge mobilité 2024

**1** plan de sobriété énergétique interne

### RÉALISÉ

- Mettre en place le télétravail
- Poursuivre et amplifier la participation au « challenge mobilité »
- Réalisation de groupes de travail internes
- Lancer un marché dans le cadre de la fin des tarifs réglementés de l'électricité

### EN COURS

- Identifier et mettre en œuvre les actions prioritaires du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre
- Mettre en œuvre des actions de réductions des consommations
- Poursuivre l'implication de la collectivité dans les achats groupés d'énergie

### EN ATTENTE

- Communiquer et sensibiliser sur les éco-gestes au sein de la collectivité
- Faire le bilan des gains énergétiques liés aux actions
- Augmenter la part d'énergie renouvelable dans les marchés d'achat d'énergie

### NON INITIÉ

- Réaliser le challenge mobilité une fois par mois
- Mettre en place un plan de mobilité employeur
- Communiquer sur la démarche auprès des autres communes et des habitants pour faire évoluer les pratiques d'achats d'énergie

### Fiches actions concernées :

5.3.1 - Mettre en place un plan de mobilité employeur

5.3.2 - Mettre en place un programme d'actions interne pour réduire les consommations d'énergie et les déchets

5.3.3 - Augmenter la part d'énergie renouvelable dans la consommation interne

### Partenaires financiers et techniques :

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE L'ARDECHE (ALEC07), AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION LOGEMENT DE LA DROME (ADIL), SYNDICATS DES ENERGIES,



# L'Avis du Conseil de Développement



**Le conseil de développement** est une instance de démocratie indépendante et neutre, composée de citoyennes et de citoyens, qui remplit une mission consultative auprès des élus. C'est un lieu de concertation, de participation et de dialogue territorial entre des personnes bénévoles, sans mandat politique. Elles expriment leurs idées, les mettent en débat et imaginent des projets au profit du territoire et de ses habitants.

**Le conseil de développement a été saisi officiellement par ARCHE Agglo** en décembre 2024 pour donner un avis sur le bilan à mi-parcours du Plan Climat. L'avis a été rendu à l'issue de 6 réunions de travail entre le 5 décembre 2024 et le 12 mars 2025. 16 membres du Conseil de Développement y ont contribué. Une rencontre a également été organisée avec les associations du territoire porteuses d'une dynamique autour de la transition écologique le 13 février 2025.

L'analyse des différentes fiches actions par le Conseil de Développement est plus ou moins approfondie en fonction des sujets mais chaque axe a été examiné et mis en perspective par rapport aux attentes des citoyens et en cohérence avec l'avis du Conseil de Développement sur le Projet du Territoire d'ARCHE Agglo. La synthèse de l'avis questionne les actions déjà réalisées, en cours ou non encore initiées, et tente de donner des pistes qualitatives pour les renforcer, les rediriger, peut-être vers des objectifs plus concrets.

[L'avis complet du Conseil de Développement est disponible sur le site internet d'ARCHE Agglo \(www.archeagglo.fr\)](http://www.archeagglo.fr)

## Conclusion de l'avis du Conseil de Développement

En examinant le bilan du Plan climat à mi-parcours, l'impression qui se dégage d'emblée est la volonté de AA d'acquérir une meilleure connaissance des différents sujets par de nombreuses études et en même temps de sensibiliser, principalement les citoyens, en particulier les jeunes. Ces actions sont nombreuses, certes positives et nécessaires.

En revanche, les actions engageant de véritables **transformations, concrètes, à grande échelle, impliquant tous les acteurs du territoire** (citoyens, élus, acteurs économiques...) ne semblent pas être suffisamment développées à la hauteur des enjeux. Elles sont le plus souvent basées sur le « bon vouloir », le volontariat, menées de façon parfois ponctuelle et ne peuvent donc qu'avoir un impact limité.

Des **objectifs chiffrés et ambitieux**, à atteindre le plus vite possible, sont indispensables si on veut espérer réduire notre empreinte carbone et s'adapter au mieux.

AA doit se poser la question de la **contrainte** (avec la pédagogie qui va avec) autant que possible pour avancer plus fort et démultiplier les effets des actions. Quel pouvoir réel AA peut se donner pour mobiliser tous les acteurs du territoire et atteindre ces objectifs ?

Une importante **communication** à destination de tous (les adultes peut-être plus encore que les jeunes) récurrente, accessible, positive, pourquoi pas ludique doit informer sur les actions à mener, leur nécessité, leur urgence et ce qu'on a à y gagner à terme... Il apparaît important de **renforcer la participation citoyenne** dans la mise en œuvre et les ajustements du PCAET pour assurer une meilleure acceptation et efficacité des mesures.

Il s'avère nécessaire de mettre en place un **système d'évaluation avec des indicateurs concrets et un suivi robuste** pour mesurer l'impact réel des actions et ajuster les stratégies en conséquence. La **pertinence des indicateurs** qui seront utilisés pour le bilan du PCAET et l'**agenda adopté** seront essentiels pour évaluer ce Plan climat et le rendre encore plus efficace pour la suite. Il sera alors nécessaire de **prioriser encore plus les actions les plus efficaces pour affronter au mieux le dérèglement climatique** : Celles qui permettent de faire face aux aléas climatiques extrêmes comme les risques d'inondations exceptionnels, de mégafeux, de sécheresses et canicules, ainsi que les nouveaux risques sanitaires doivent faire l'objet de toutes les attentions.

Il semble également important de considérer que ce plan est **flexible** et qu'il puisse encore évoluer au cours de son existence avec les nouvelles technologies, les évolutions climatiques et les divers retours d'expérience.

Enfin, le CODEV affirme sa volonté d'être associé au **processus d'évaluation finale** avant la fin du Plan Climat.

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID : 007-200073096-20250415-DELIB\_2025\_230-DE